

Révision 2023 du Projet régional de santé 2018-2028 : une nouvelle phase de consultation lancée

lundi 17 juillet 2023, par [lpe](#)

A l'occasion de la révision de son Projet régional de santé (PRS), l'ARS Nouvelle-Aquitaine lance la deuxième phase de sa consultation numérique ouverte à tous, et ce, pour une durée de deux mois. Après avoir recueilli les réponses et propositions des citoyens, des usagers, des professionnels, des acteurs de santé ainsi que des élus de Nouvelle-Aquitaine, l'ARS les invite désormais à choisir les actions prioritaires qui seront déployées.

Le PRS définit la politique de santé de la Nouvelle-Aquitaine, en cohérence avec la Stratégie nationale de santé (SNS), et fournit un cadre d'action à tous les acteurs pour améliorer l'état de santé de la population, faciliter l'accès aux soins et lutter contre les inégalités.

Une première phase riche d'enseignements

Du 6 décembre 2022 au 7 janvier 2023, près de 4000 participants ont répondu à la consultation citoyenne engagée par l'ARS, pour environ 50000 contributions autour des 9 thématiques axées sur les enjeux clefs du système de santé néo-aquitain (accès à la santé, prévention, prise en charge des personnes âgées ou en situation de handicap, aide aux aidants, etc...).

Il ressort de cette première phase que les répondants partagent les mêmes ambitions pour leur système de santé :

- Garantir un accès à tous à la santé, dans les villes comme dans les territoires ruraux ;
- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé à l'hôpital et dans les établissements ;
- Faire de la prévention un axe majeur de la politique de santé régionale ;
- Développer des solutions innovantes pour prendre en compte la diversité des situations en santé.

Ces préoccupations font pleinement écho aux priorités déclinées dans le PRS, que tous les citoyens contribuent à enrichir par leur participation.

Pour **consulter le bilan de cette première consultation**, [suivez ce lien](#)

Lancement et déroulement de la deuxième phase de la consultation citoyenne

Après une analyse des résultats de la première phase, l'ARS a décidé de retenir **20 propositions**, centrées sur les priorités exprimées par les participants et sur lesquelles elle dispose de leviers concrets d'action, et de les soumettre à nouveau à la consultation.

Pour mener à bien cette deuxième phase, les participants devront classer les propositions par ordre de priorité et les commenter. Les mesures définies comme essentielles pour améliorer le système de santé feront l'objet d'un suivi assidu de l'ARS en lien avec ses partenaires, notamment avec l'appui de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA).

Comment accéder et participer à cette deuxième phase ?

Cette consultation au format numérique est accessible sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Sur la page web dédiée vous pourrez également consulter les résultats de la première phase de la consultation citoyenne.

Suivre ce lien : <https://projet-regional-sante-nouvelle-aquitaine.fr>

